BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5147

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Ventes et cessions

808 695 670 RCS Pointe à Pitre.
KARUBAM.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Capital : 263500.00 EUR.
Adresse : 16, Boulevarde des Armées, la Jaille, 97122 Baie-Mahault.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Société absorbée : KARUBAM ; Forme : Société à Responsabilité Limitée ; Adresse du siège : 16 Boulevard des Armées - La Jaille - 97122 Baie-Mahault ; Capital : 263 500 € ; Numéro unique d'identification : 808 695 670 ; Lieu d'immatriculation : RCS Pointe-à-Pitre. Société absorbante : NOUVELLE GUP ; Forme : Société par Actions Simplifiée ; Adresse du siège : Entrepôt Dugazon - 97139 Les Abymes ; Capital : 150 000 € ; Numéro unique d'identification : 422 300 905 ; Lieu d'immatriculation : RCS Pointe-à-Pitre. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 2 019 343,08 € ; Passif : 2 093 121,98 € ; Actif net : -73 778,90 €. Rapport d'échange des droits sociaux : Néant. La société absorbante et la société absorbée sont des sociétés sœurs dont le capital social est détenu à 100 % par la société SOMAREC. Il n'est pas établi de rapport d'échange et il ne sera procédé à aucune augmentation de capital social de la Société Absorbante. Effet rétroactif fiscal et comptable : 01/01/2026. Date du projet commun de fusion : 04/11/2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 05/11/2026 au Greffe du Tribunal Mixte de Commerce de Pointe-à-Pitre pour la société absorbée et pour la société absorbante..